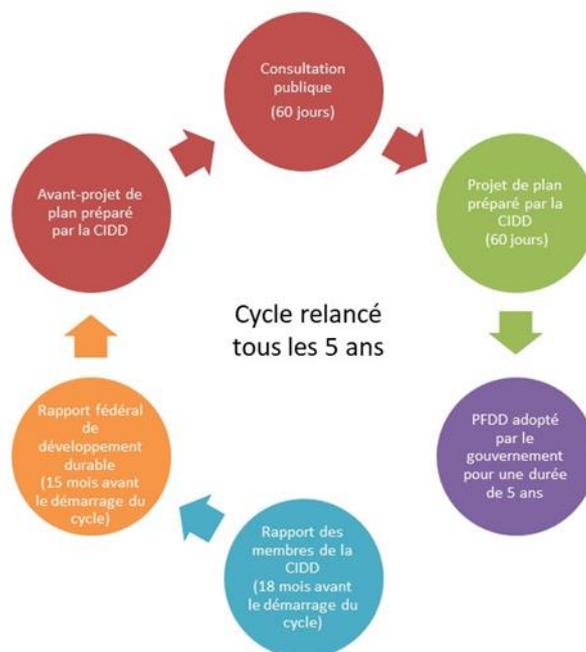


Le Groupe de Travail « Stratégie fédérale »

Activités en 2024

Après s'être concentré sur des projets plus ponctuels en 2023, le Groupe de travail (GT) « Stratégie fédérale » s'est réuni en 2024 pour lancer le processus d'élaboration d'un nouveau Plan fédéral de développement durable (PFDD). Avec les élections fédérales de juin 2024, le compte à rebours a en effet été enclenché, comme le veut la [loi du 5 mai 1997](#). Celle-ci prévoit l'adoption d'un nouveau plan au plus tard 1 an après l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. Il convient donc, pour le GT, dont c'est la mission, de déterminer le processus et le contenu du prochain plan.

Le cycle d'élaboration du Plan fédéral de développement durable (PFDD)



A cette fin, le Groupe de travail a tenu une première réunion du groupe de travail le 13/06. Elle a débuté par une présentation des résultats préliminaires de la [3^e gap analysis](#) en cours de rédaction par un consortium de chercheurs. Ensuite, les contours d'une note d'orientation concernant la préparation du Plan ont été discutés.

Conscient de la nécessité de tenir compte des évaluations des plans antérieurs et des résultats des négociations gouvernementales, les membres du Groupe de travail ont choisi une approche prudente sans trop s'avancer dans les préparatifs. Ils ont débuté par une identification des principaux défis sociétaux à adresser au niveau politique, afin d'obtenir sa validation. Ensuite seulement des propositions d'actions seront rédigées pour élaborer l'avant-projet de Plan et suivre le processus tel que prévu par la loi.

Cette approche a été coulée dans la note d'orientation de préparation du prochain plan présentée lors de la réunion plénière de la CIDD du 27/06. Conformément au processus concerté au sein du GT, un courrier a été envoyé le 12/07 à l'attention des présidents

des comités de direction des SPF en vue d'identifier ces principaux enjeux sociétaux d'ici au 13/09.

Durant cette période, 8 services publics fédéraux sur 14 ont fourni une contribution, ainsi qu'une autre organisation fédérale membre de la CIDD :

- SPF Chancellerie du Premier Ministre,
- SPF Stratégie et Appui, SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement,
- SPF Intérieur,
- SPF Mobilité et Transports,
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale,
- SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement,
- SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie,
- SPP Politique scientifique,
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Sur base de ces contributions, une deuxième réunion du groupe de travail s'est tenue le 19/09. Les experts des SPF ont débattu des principaux enjeux sociétaux identifiés et des regroupements ont été recherchés. Le Président du groupe de travail a ensuite formulé une proposition de synthèse sur base des discussions et des fiches reçues, demandant aux participants de la compléter si nécessaire. Suite aux réactions reçues, une nouvelle réunion du groupe de travail s'est tenue le 28/11. Cette réunion a permis d'affiner les regroupements, clarifier les champs couverts par les thèmes et veiller à l'exhaustivité des enjeux repris. Ce résultat a été transcrit dans une note de synthèse, commentée par les experts jusqu'au 13/12. Le consensus étant acquis au sein du Groupe de travail, elle a été envoyée à la CIDD plénière du 17/12 pour approbation.

Les thèmes suivants ressortent comme prioritaires pour les membres de la CIDD :

- **Gouvernance** : les administrations fédérales s'organisent de façon à prévenir, limiter et s'adapter aux risques (Climat, épidémie, etc.) tout en assurant une cohérence entre les différentes politiques publiques. Elles garantissent l'exercice effectif des droits humains et notamment l'accès aux services publics (y compris numériques) de façon à renforcer leur légitimité et lutter contre l'augmentation des tensions envers l'autorité publique. Elles préparent les politiques publiques sur base des données probantes, veillent à la cybersécurité et encadrent le développement de l'intelligence artificielle pour faire face à la désinformation et au risque de déni démocratique.
- **International** : le contexte géopolitique sous tension incite à la prise en compte de nouveaux risques et renforcement des capacités que ce soit en terme de sécurité ou d'adaptation aux risques. Par ailleurs des enjeux tels que l'énergie ou les chaînes d'approvisionnement sont transfrontaliers et nécessitent des coordinations supranationales. Enfin, ces coopérations internationales veillent à

prendre en compte l'importance d'une transition juste qui ne laisse personne sur le côté.

- Modèles économiques innovants : les modes de consommation et de production sont transformés pour tenir compte des droits humains et des limites planétaires tout au long des chaînes de valeurs (dont les ressources au travers de l'économie circulaire par ex.). Ceci renforcera la compétitivité, l'autonomie stratégique et la résilience. La créativité, l'entrepreneuriat et les investissements (notamment dans les systèmes énergétiques) sont stimulés. Les normes de produits et le contrôle de l'application des règles accompagnent ces transformations et protègent le consommateur.
- Emploi : le dynamisme économique s'appuie sur un marché du travail qui développe une vision prospective des besoins en compétence (notamment dans les métiers émergents liés aux innovations technologiques durables), adresse les causes multiples des emplois vacants et lève les barrières à l'accès à l'emploi. Cette dynamique veille aux conditions d'un travail décent (y compris la santé au travail) et contribue à la cohésion sociale.
- Santé : un système de santé résilient veille à un système de soins de qualité (accès, etc.) mais aussi à adresser les déterminants de la santé, soit des facteurs qui influencent directement la santé humaine qu'ils soient économiques (conditions de travail, offre commerciale etc.), sociaux (inclusion, mode de vie etc.) ou environnementaux (qualité de l'air, de l'eau etc.).
- Financement : la transformation vers un développement durable nécessite une réorientation des moyens financiers, qu'ils soient publics ou privés. Une variété d'instruments (fiscalité, fonds européens etc.) peut être mobilisée pour répondre aux besoins sociétaux.
- Alimentation : notre système alimentaire subit des pressions croissantes. D'une part, des crises environnementales qui réduisent les volumes de productions et, d'autre part, d'une croissance démographique et de l'évolution de nos habitudes alimentaires qui augmentent la demande de produits alimentaires. En outre, l'offre alimentaire actuelle ne favorise pas des habitudes alimentaires saines et équilibrées, ce qui contribue à la prévalence de la surcharge pondérale, de l'obésité et des maladies non transmissibles qui font peser une charge très lourde sur le système de soins de santé.
- Mobilité : les impacts de nos modes de déplacements sont tant économiques (création d'emploi etc.) que sociaux (accessibilité, sécurité etc.) et environnementaux (efficacité énergétique, pollutions, morcellement du territoire etc.). L'offre de transport multimodale et partagée intègre ces défis.
- [Logement : l'accès à un logement de qualité constitue une étape primordiale dans un processus d'intégration sociale].

